

<http://www.eglisealareunion.org/?Coronavirus-eglises-ouvertes-mais>

# Coronavirus : églises ouvertes mais...

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2020

---

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

---

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, la Préfecture de La Réunion a publié le détail des mesures de fermetures des établissements recevant du public.

Il en ressort que, jusqu'au 15 avril 2020, « *les établissements de culte sont autorisés à rester ouverts. Toutefois, tout rassemblement ou réunion de plus de 20 personnes en leur sein est interdit jusqu'au 15 avril 2020, à l'exception des cérémonies funéraires. Cela s'applique donc aux mariages, baptêmes, toutes autres cérémonies religieuses.* »